

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات

CONSEIL SCIENTIFIQUE

**PV DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU 1^{er} DECEMBRE 2014**

En l'an deux mille quatorze et le premier du mois de décembre, à 16h, s'est tenue la réunion extraordinaire du conseil scientifique de la faculté des lettres et des langues de l'université Abderrahmane Mira - Bejaia, à la demande du doyen de la faculté, conformément à la consigne d'urgence du conseil de l'université.

Le point inscrit à l'ordre du jour est le suivant : décision d'exclusion pédagogique et administrative des étudiants prise par l'université au début de l'année et ayant entraîné des perturbations dans les deux campus.

Etaient présents

- le doyen de la faculté, Dr. Bektache Mourad
- la présidente du conseil scientifique : Pr. Boualit Farida
- la vice doyenne chargée de la recherche et la post-graduation, Dr. MaoucheSalima
- le chef de département de français, M. Ammouden Amar
- le chef de département d'anglais, Mme Kaci Fadhéla
- le chef de département de langue et culture amazighes, Nabil Mehdioui
- le président du comité scientifique du département de français, Dr. Haddad Mohand
- le chef de département de langue et littérature arabes, M. BetatacheBoualem

Etaient absents :

- la présidente du comité scientifique du département d'anglais, Mme Ahouari-Idri Nadia (en stage)
- la vice doyenne chargée des enseignements en graduation, Dr. Haouchi-Merzeg Aïda (congé scientifique)
- la présidente du comité scientifique du département de langue et littérature arabes, Dr. Belkhamsa Karima (congé scientifique)
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Mebarek Taklit
- le représentant des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Arezki Abdenour
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. AoumerFatsiha (stage)
- le représentant des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. MeksemZahir (absent excusé pour raison familiale)
- la représentante des maîtres assistants de la faculté : Melle Halil Houria (stage)
- le représentant des maîtres assistants de la faculté : M. Ould Fella Zahir
- le président du comité scientifique du département de langue et culture amazigh, Pr. Bouamara Kamel (absent excusé pour raison familiale)
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et littérature arabes, Mme Kasri Kheira

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات

CONSEIL SCIENTIFIQUE

La séance fut ouverte, à 16h, par la présidente du conseil scientifique, pr. Boualit Farida, qui a d'abord soumis le point à l'ordre du jour aux membres du conseil qui l'ont agréé.

Le doyen a été invité à informer les membres du conseil de la situation des étudiants exclus de la faculté :

- Ont été exclus les M1, L1 et L2 conformément à la réglementation
- Une mesure d'exception a été prise en faveur des fins de cycles pour qu'ils terminent leurs études.
- Nombre d'exclus de la faculté (M1, L1, L2) : 143
- Nombre d'étudiants de fins de cycles ayant bénéficié de la dérogation pour poursuivre leurs études : 120.
- Revendication des ex-étudiants exclus ayant fermé tous les accès aux campus : réintégration l'université au même titre que les fins de cycles.

Le conseil a pris acte des données exposées, tout en regrettant le caractère tardif de cette consultation, intervenue en aval de la décision et dans l'urgence. Il s'est également interrogé sur non application des articles 51 et 55 aux fins de cycles ; ce qui a ouvert la brèche aux revendications des M1, L1 et L2.

Un débat a été engagé au cours duquel chaque membre a été invité à prendre la parole et à se prononcer sur la décision d'exclusion prise en début d'année par l'université.

Les membres ont relevé qu'il n'y avait pas eu de sensibilisation des étudiants pour les préparer à l'exclusion. Il n'y pas eu par exemple de mesures de réorientation, d'exclusion par gradation pour éviter l'exclusion en masse.

A l'issue de cet échange, 3 propositions ont émergé :

- 1 - réétudier les exclusions au cas par cas
- 2 - surseoir aux exclusions pour cette année, avec étude du système des exclusions (définir critères) au niveau de chaque faculté pour une application l'année prochaine
- 3 - confirmer l'exclusion actuelle

Après un vote à main levée, le conseil a opté :

- à 5 voix /8 pour l'étude des exclusions au cas par cas
- à 1 voix/8 pour surseoir à la décision d'exclusion jusqu'à l'année prochaine
- à 2 voix/8 voix pour confirmer l'exclusion actuelle

La séance fut levée à 17h 45.

La présidente du CS